



Conseil de quartier du centre-ville

Le 3 Novembre 2016

Principaux points évoqués

Rappel : L'adresse mail des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien.

1/ Informations sur les travaux sur la RD445

Du 14 novembre au 9 décembre, de 20h30 à 6h, le Conseil Départemental a réalisé des travaux de réfection de la couche de roulement de la RD445.

Les travaux comportaient une première étape de fraisage de la couche de roulement puis la mise en œuvre de la couche de roulement.

Durant les travaux, une interdiction de circuler et de stationner a été mise en place sur la RD445 et les trajets des bus Daniel Meyer ont été modifiés.

Les travaux ont été organisés en quatre phases consécutives:

- La phase 1, du 14/11 au 18/11 : sur 485m, de la RN7 au Boulevard Fleury, entraînant une interdiction de circulation sur la partie concernée.
- La phase 2, du 21/11 au 25/11 : sur 470m, du boulevard Fleury à la rue Maurice Sabatier, entraînant une interdiction de circulation sur la partie concernée.
- La phase 3, du 28/11 au 2/12 : sur 437m, dans le sens montant, entre la rue Maurice Sabatier et le rond-point Gordini, entraînant un basculement de la circulation.
- La phase 4, du 5/12 au 9/12 : sur 437m, dans le sens descendant, entre la rue Maurice Sabatier et le rond-point Gordini, entraînant un basculement du sens de circulation.

2/ Informations sur l'enquête concernant le stationnement aux abords de la RN7

Les problèmes de stationnement (stationnement sauvage, manque de places,...) aux abords de la RN7 sont récurrents et fréquemment soulevés par les riverains.

La Ville a donc réalisé, avec le bureau d'étude Egis, un diagnostic complété par une enquête qualitative (questionnaire) afin d'identifier les problèmes, la nature des besoins et de trouver des pistes d'amélioration concernant les conditions de stationnement.

Le questionnaire a été distribué sur la RN7 et dans les rues alentours (rue Victor Basch, rue Robelti, rue St Pierre, rue Argot, rue Carnot, rue de Seine, rue du Pont d'Antin, rue Piketty, rue Francoeur, avenue des Castors, avenue Brossolette, avenue Roland, boulevard Husson, rue de l'Etang, avenue de Joinville, avenue Toussaint Cauro, chemin des Prés, avenue des Gentils, avenue Madeleine, avenue Gabriel Jaillard, rue de Savigny, ...).

Le questionnaire avait pour but d'identifier :

- Les moyens de transports utilisés par les employés et clients des établissements présents dans la zone d'étude (transports en commun, véhicules personnels).

CT – 3/11/2016

- Le nombre, la nature (différentes catégories de stationnement : sur la RN7 ou les rues adjacentes, dans un parking privé, au PIR) et la durée des stationnements des employés et des clients.
- La localisation des places de stationnement utilisées pour les livraisons, la durée de stationnement ainsi que la fréquence quotidienne des livraisons.
- La location de places de stationnement à la Mairie.
- La volonté des commerçants ou établissements de louer davantage de places de stationnement.
- Les problèmes de stationnement identifiés par les établissements.
- Les suggestions en matière de stationnement des établissements.

Des réunions de restitution ont eu lieu début décembre et ont permis de présenter et de choisir les solutions qui seront mises en place.

Deux propositions ont été faites :

- La mise en place d'une zone bleue permettant un stationnement d'1h30, du lundi au samedi, de 8h à 20h, sur la RN7 et les rues alentours. Il est prévu la distribution d'un badge par foyer habitant la zone d'étude autorisant le stationnement (4 euros par an, à retirer à la PM). En complément de ce stationnement ponctuel, on rappelle que le stationnement de longue durée sera possible au PIR et dans les parkings à ciel ouvert comprenant 380 places.
- La seconde proposition visait la mise en place d'une zone bleue dans les rues alentours en excluant la RN7 et reprenait la distribution de badges aux riverains permettant le stationnement.

Suite à la consultation des riverains de la zone d'étude, c'est la première solution qui a été retenue.

3/ Présentation des propositions d'organisation de la circulation de l'avenue de la République

Objectif est d'améliorer la circulation au carrefour Faure/République, d'éviter la saturation des flux de circulation sur l'avenue de la République entre les carrefours Faure et Husson, d'encadrer la vitesse de circulation sur l'avenue de la République, d'éviter les contraintes supplémentaires pour les habitants de l'avenue de la République.

Trois solutions sont proposées :

- La première prévoit la mise en sens unique de la partie haute de l'avenue de la République, de la rue Faure à la place R. Coty.
- La seconde comprend la mise en sens unique de la partie centrale de l'avenue de la République, de la rue V. Hugo jusqu'à la place R. Coty.
- La troisième proposition vise à installer un sens unique opposé, de part et d'autre de la rue F. Faure (sens unique de la rue Faure à la place R. Coty et un autre sens unique de la rue Faure jusqu'à la rue V. Hugo).

La première solution est choisie suivant la consultation des habitants au conseil de quartier.

4/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants

- La largeur des trottoirs est vue comme insuffisante au centre-ville selon un habitant. Une étude est nécessaire à large échelle avant d'envisager des travaux.
- Présence de voitures qui stationnent sur les trottoirs bd Husson et place Stalingrad. La Police Municipale effectue des contrôles réguliers. Aussi, une étude sur le stationnement aux abords de la RN7 et des rues alentours ainsi qu'une enquête auprès des riverains et commerçants ont été menés afin d'améliorer les conditions de stationnement au centre-ville et Port Aviation.
- Un habitant signale des nuisances sonores nocturnes liées à la présence de jeunes sur la place du marché. Il est important d'informer en parallèle la Police et les bailleurs de la présence de ces nuisances.
- Présence fréquente d'encombrants devant la résidence La Sablière. La copropriété sera relancée par courrier.
- Un habitant signale les nuisances sonores liées aux événements se déroulant en soirée à la patinoire. Les limites sonores légales ne sont pas dépassées.
- Manque d'entretien des espaces publics rue du 8 Mai 1945, parking Tilleuls/8 Mai 1945 et près des lacs.
- Les jardinières proches du « supermarché Dia » ne sont pas entretenues et contiennent des mégots. Elles seront nettoyées prochainement. Aussi, le nouveau gérant du Carrefour (qui remplacera le Dia) sera contacté afin d'être vigilant sur le traitement des déchets.
- Est-il possible d'ajouter un arrêt de bus devant le cimetière ? L'arrêt de bus du cimetière a été supprimé car il engendrait d'importants problèmes de circulation. Aussi, la rue Nungesser et Coli est trop étroite pour accueillir des bus.
- Est-ce qu'il est possible d'installer une croix de Saint André au 5, 7 Bd Guynemer ?

Adresse mail des conseils de quartiers : conseils.quartier@viry-chatillon.fr